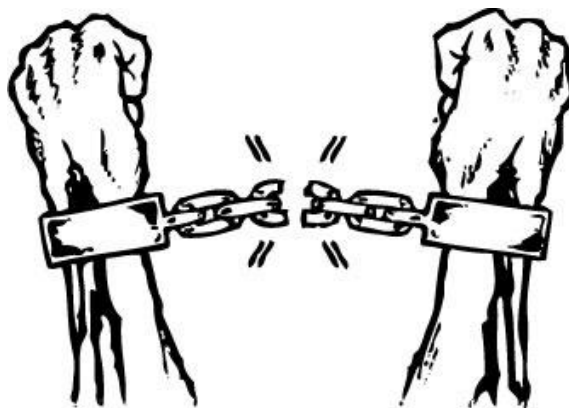


Le 17 avril journée internationale des prisonniers politiques



Brisons le silence... brisons leurs chaînes

LE 17 AVRIL : AVEC MARWAN BARGHOUTI, LES PRISONNIERS POLITIQUES PALESTINIENS ENGAGENT UNE GRÈVE DE LA FAIM

Le ministre palestinien chargé des affaires des prisonniers, Issa Qaraqe et Qaddoura Fares, président d'une grande association de défense des prisonniers, ont annoncé la semaine dernière qu'un mouvement de grève de la faim sera entamé le 17 avril par les prisonniers politiques palestiniens détenus dans les geôles israéliennes et qui entendent ainsi protester contre les violations incessantes de leurs droits fondamentaux.

Cette grande action collective sera dirigée par un célèbre prisonnier politique palestinien, symbole de la résistance de son peuple à l'occupation israélienne, Marwan Barghouti, député, illégalement arrêté voici 15 ans, il a tout aussi illégalement été jugé par un tribunal israélien qui l'a condamné à cinq fois la peine de prison à vie, plus 40 ans.

Parmi leurs revendications, les prisonniers réclament la fermeture «du prétendu hôpital de la prison de Ramleh, structure inadaptée et incapable de donner le minimum de soins nécessaires», l'instauration d'examens médicaux périodiques des prisonniers à qui doivent être assurées les interventions chirurgicales nécessaires et qu'on cesse de réclamer aux prisonniers malades les frais de leur traitement. De même exigent-ils la libération des prisonniers malades, en particulier des personnes handicapées et de celles atteintes de maladies incurables.

Les prisonniers réclament un traitement humain lors des transferts vers les cliniques ou les tribunaux, et quand ils en partent, leur retour rapide vers leurs lieux de détention. En outre, les prisonniers réclament la possibilité de s'inscrire dans les universités israéliennes. Ils revendiquent le respect du droit à des visites familiales, comme ils réclament la fin de la politique de l'isolement et de la détention administrative.

L'année 2017 marque le 100^{ème} anniversaire de la déclaration Balfour, les 70 ans du plan de partage de la Palestine et les 50 ans de l'occupation militaire de la Cisjordanie, de Jérusalem Est de la Bande de Gaza : 50 ans de tribunaux militaires et d'ordres militaires, contrôlant tous les aspects de la vie civile et politique palestinienne.

C'est aussi l'année où nous devons tenir enfin l'occupation israélienne responsable de ses actes et **exiger la libération immédiate de tous les prisonniers politiques palestiniens.**

Journée internationale des prisonniers politiques

En Palestine, le 17 Avril de chaque année, les Palestiniens célèbrent, avec le soutien des associations solidaires de beaucoup de pays, la Journée du prisonnier, exprimant ainsi le combat qu'ils mènent pour la liberté de leurs fils et filles détenu-e-s dans les geôles de l'armée d'occupation israélienne.

C'est un jour pour la liberté, pour dénoncer l'injustice et rappeler les crimes innombrables de cette armée d'occupation qui prend en otage la vie et la dignité de tout un peuple.

Depuis le 1er octobre 2015, le ciblage des enfants mineurs palestiniens est systématique, ils sont frappés sauvagement, blessés et mutilés puis arrêtés, torturés et jugés; leur nombre ne cesse d'augmenter, tous les organismes de défenses des droits de l'enfant ont tiré la sonnette d'alarme, mais Israël fort d'une impunité légendaire, encouragé par le silence des états,

MULTIPLIE LES EXACTIONS ET LES CRIMES.

BRISONS LE SILENCE

7400 Palestiniens sont détenus aujourd'hui par Israël.

550 enfants mineurs dont plus de la moitié sont âgés de moins de 16 ans.

72 femmes, sont en prison dont 16 mères de familles et 8 mineures, la plus jeune, Istabreq Nour, âgée de 14 ans, détenue depuis le 19/10/2015

750 prisonniers dont 6 mineurs, 2 femmes, et 9 députés sont placés illégalement en détention administrative sans charges ni procès, pour des périodes de 4 à 6 mois renouvelables à l'infini. Certains y sont depuis plusieurs années.

La détention administrative viole les dispositions de la Quatrième convention de Genève qui protège les populations occupées de leur occupant.

Son article 71 interdit à l'occupant d'infliger à une personne protégée un emprisonnement qui n'aurait pas été précédée d'un procès régulier.

12 députés dont Marwane Barghouti, Ahmad Saadat et Samira Al-Halayka

1 ancien ministre

28 journalistes

7 avocats

4 médecins

au côté d'étudiants, de professeurs, notamment d'universitaires, de chercheurs, d'artistes et d'écrivains.

1700 prisonniers malades, victimes de négligences médicales, sont traités par des calmants quelle que soit leur maladie. Une vingtaine d'entre eux se trouvent dans la « clinique » de la prison de Ramleh, en train de mourir.

24 prisonniers sont maintenus en isolement, sur ordre du « Shabak » et ceci en contravention avec l'article 119 de la 4ème convention de Genève qui stipule clairement l'illégalité de l'isolement continu de plus de trente jours d'un prisonnier, quelle que soit l'infraction commise. Le prisonnier Mahmoud Moussa Issa, journaliste et écrivain de 47 ans venant d'A'anbata, dans le district de Jérusalem, s'y trouve depuis 14 ans.

514 prisonniers sont condamnés à de longues peines allant de 1 à 67 fois la perpétuité. C'est le cas du prisonnier Abdallah Barghouti.

30 prisonniers sont toujours détenus quoiqu'en vertu des accords d'Oslo ils auraient dû être libérés depuis 20 ans

208 prisonniers sont morts en détention dont 72 sous la torture et 53 pour cause de négligence médicale.

EXIGEONS LA LIBERATION DE TOUS LES PRISONNIERS POLITIQUES

Témoignages de prisonniers palestiniens (traduit de l'arabe par Moncef)

Le prisonnier Kamel Mahmoud Hassan ATATRAH, 43 ans du village de Ya'abod, arrêté le 1 juillet 2003 et condamné à perpétuité se trouve toujours dans la prison de Gilboa. De l'intérieur de sa cellule il écrit ces mots :

« Les larmes ne ramènent pas les disparus, ceux qui vous manquent ou ceux qui sont perdus.

Toutes les larmes du monde ne peuvent porter une petite barque pouvant accueillir deux parents à la recherche d'un enfant disparu.

Mère ne soit pas triste si demain je meurs.

Je pensais que la douleur pouvait être une amie, mais je ne pensais pas que la douleur pouvait être un pays qu'on habite, que l'on parle sa langue et qu'on porte sa nationalité.

Tous les citoyens du monde ont un pays où ils vivent, sauf nous les palestiniens, nous avons un pays qui vit en nous.

Le chemin pour la liberté est long et sombre. Si on ne se brûle pas toi et moi, qui va l'éclairer ? »



Wael Fawzi Saleh AJAWI, 42 ans de Jénine, détenu depuis le 27 juin 2003, déclare à sa sortie de prison, il y a quelques mois :
« Enfin, après avoir attendu pendant 12 ans en captivité, je peux aujourd'hui embrasser la terre de Jénine.

Ce sentiment je ne peux pas le décrire, j'ai pleuré deux fois, la première c'est la joie d'être libre et l'autre par douleur sur ceux que j'ai laissé derrière moi en captivité, qui gémissent et souffrent de l'injustice du geôlier dans l'attente de la liberté ».

Bonjour, je suis le détenu palestinien **Ziyad Mohammad Bezar**, de El-Bireh. Détenu depuis le mois de juillet 2004 et il me reste 11 ans pour retrouver la liberté, je suis maintenant dans la prison d'Ashkelon. Je reçois depuis quelque temps des lettres de soutien d'un français, mais je n'ai pas obtenu ni son nom, ni son adresse; Je souhaite que vous m'aidiez à le trouver, il signe ses lettres par RC. Dans l'attente de votre réponse, tout mon respect et mon affection.

Ziyad Bazar

Prison d'Ashkelon

Parrainage des prisonniers

Depuis plus de 4 ans, l'AFPS propose à tous ceux qui sont sensibles à la colonisation de la Palestine de parrainer un prisonnier politique palestinien. Les marraines ou parrains s'engagent juste à écrire une lettre ou une carte postale à un prisonnier qui leur aura été affecté par notre association.

Pour plus d'explication et aller plus loin :

<http://www.france-palestine.org/Parrainer-un-e-prisonnier-e-politique-palestinien-ne>

ou écrire à notre groupe local à l'adresse suivante :

afps.groupe-de-pau@outlook.fr

J'écris ton nom: **LIBERTÉ**
Je parraine un prisonnier palestinien

I Write your name, freedom
اكتب اسمك حرية
Escribo tu nombre, libertad

Association France Palestine Solidarité
Groupe de travail Prisonniers
Muhammad Al-Azab, Hafez Omar

La France doit libérer Georges Ibrahim Abdallah !

Georges Ibrahim Abdallah, militant communiste libanais, s'est engagé dès la fin des années 60 dans la Résistance palestinienne et libanaise contre l'occupation de son pays par l'armée israélienne. Arrêté à Lyon le 24 octobre 1984, il est condamné à 4 ans de prison puis en 1987 à la réclusion à perpétuité pour complicité dans l'exécution d'un agent des services secrets israéliens et d'un attaché militaire américain. Le montage policier et judiciaire qui a permis sa condamnation a depuis été dénoncé. L'ancien chef des services secrets de l'époque, Yves Bonnet, a ainsi jugé « *anormal et scandaleux* » le fait de le maintenir encore emprisonné. Georges Ibrahim Abdallah a terminé sa peine de sûreté depuis 1999 mais depuis, toutes ses demandes de libération sont rejetées sur intervention des Etats Unis qui ont fait ouvertement pression sur les institutions de la justice française, ingérence intolérable pour tous les démocrates de notre pays.

Malgré les signatures de plusieurs partis de gauche par leurs représentants, les signatures de nombreuses associations françaises et internationales ainsi que des syndicats français et étrangers du monde entier, malgré la demande du gouvernement libanais qui réclame sa libération, face à ce déni de Justice, le gouvernement français fait la sourde oreille. Cette libération est d'autant plus urgente que le gouvernement, au travers des propos de Jean-Jacques Urvoas, Ministre de la Justice a fait de la détention de Georges Ibrahim Abdallah le symbole de la perpétuité réelle, qui n'existe pas en droit Français.

Certes Georges Ibrahim Abdallah est un symbole, celui de la Résistance, celle du peuple Palestinien, au même titre que Marwan Barghouti et Ahmed Sa'adat. Le 30 Mars, Journée de la Terre en Palestine, les manifestants ont partout associé la défense des droits du peuple Palestinien à l'exigence de libération de ses prisonniers politiques en Israël et de Georges Ibrahim Abdallah en France. Du fond de sa prison de Lannemezan, Georges Ibrahim Abdallah nous invite à nous mobiliser face « *au nombre croissant de mineurs Palestiniens qui subissent la répression de la soldatesque sioniste et des magistrats qui leur infligent les condamnations les plus lourde* ». **Il faut leur écrire « pour faire comprendre aux geôliers sionistes que ces mineurs ne sont pas seuls »**. C'est ce que nous faisons et continuerons à faire.

Liberté pour tous les Prisonniers Politiques Palestiniens, liberté pour Georges Ibrahim Abdallah.



Marwan Barghouti



Georges Ibrahim Abdallah



Ahmed Sa'adat

Ecrire à Georges Ibrahim Abdallah!

De même que Georges Ibrahim Abdallah nous incite à écrire aux prisonniers politiques palestiniens, nous pouvons nous aussi lui écrire à :

Georges Ibrahim Abdallah

N° d'écrou 2388/A 221, CP de Lannemezan

Rue des Saligues

BP 70166,

65307 Lannemezan

Rejoignez et soutenez l'Association France Palestine Solidarité dans sa lutte (AFPS). Elle agit pour une **paix réelle et durable**, en lien avec le peuple palestinien et ses représentants légitimes au Proche-Orient, **fondée sur l'application du droit international**.

Pour comprendre, nous rejoindre, se renseigner ou faire un don :

<http://afpspau.wordpress.com/> (site du groupe AFPS de Pau)

<http://www.france-palestine.org/> (site national de l'AFPS)

soutienprisonniers@gmail.com (pour ceux qui voudraient parrainer un prisonnier)
afps.groupe-de-pau@outlook.fr (pour tous renseignements ou nous écrire)



AGIR AVEC

l'Association France Palestine Solidarité